

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

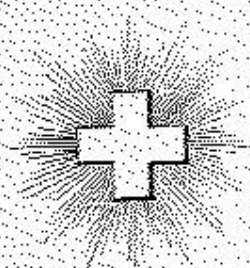
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Essayez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La fatigue à l'école. — A l'école du patriotisme. — Chronique scolaire: Jura bernois, Zurich, Italie, Nouvelles pédagogiques, Subventions fédérales à l'école primaire. — Partie pratique: Dictées, Composition, Histoire, Arithmétique, Géométrie.*

LA FATIGUE À L'ÉCOLE

Des meilleures choses, pas trop n'en faut, dit la chanson. On sait avec quelle insistance, quels apitoiements et quelles tumultueuses clameurs les gens les mieux intentionnés du monde se sont mis à dénoncer depuis une dizaine d'années les effets du surmenage scolaire. Il est de mode aujourd'hui d'en parler comme d'une réalité constatée; celui qui ferait mine d'en douter passerait pour un esprit obtus, pour un cœur sec qui refuse de croire aux maux de l'enfance. Bientôt on ne verra plus les mères de famille envoyer leurs marmots à l'école sans un douloureux soupir, et, levant les yeux au ciel, elles les recommanderont à tous les saints contre le monstre, fauteur de scolioles, d'ophtalmies et d'anémies cérébrales, qui dévore les générations humaines.

Soit dit sans ironie, un préjugé est en train de se former dans le public contre l'enseignement à tous ses degrés, et ce préjugé, il importe de le combattre avant qu'il se soit enraciné. Ne le laissons pas se répandre! Car on n'a pas raisonnablement d'une opinion bien établie et le public n'en change pas en un jour. Rien ne serait plus dangereux que l'hostilité de la famille contre l'école, dans un moment surtout où la mission de l'école s'élargit et s'élève, dans un moment où elle devient un élément essentiel de la vie de la nation, puisqu'il lui appartient non seulement de dispenser l'instruction élémentaire, mais surtout de faire l'éducation de la démocratie. Il faut, pour cela, qu'elle ait d'amples et solides prises sur la population, que l'on volve à son développement une constante sollicitude, et qu'en réglant son organisation on y laisse assez de jeu pour que l'instituteur puisse faire des expériences et en profiter, tirer parti des conditions spéciales de son milieu. La confiance lui est indispensable.

Est-il prouvé que l'enfant soit surmené, et que nous ne puissions songer à l'instruire plus encore que nous ne le faisons aujourd'hui;

bien loin d'augmenter nos exigences, devons-nous au contraire les réduire ?

Il y a là deux questions et non pas une seule, distinguons-les nettement. Première question : nos jeunes élèves sont-ils affaiblis dans leur corps et dans leur esprit, par la fatigue scolaire ? Seconde question : s'il en est réellement ainsi, serons-nous obligés de crier haro sur les programmes et d'y pratiquer des coupes sombres, ou bien l'école trouvera-t-elle son remède en elle-même, et pourra-t-elle faciliter la tâche de l'enfant par l'emploi des méthodes nouvelles, par la stimulation des exercices physiques, et par une disposition habile des horaires ?

Ni l'une ni l'autre de ces questions ne peut être considérée actuellement comme résolue. C'est dire que l'on s'est alarmé à tort, et que les cris d'alarme que nous entendons pousser à ceux qui nous accusent d'enfermer les enfants entre quatre murs au détriment de leur santé, sont pour le moins l'effet d'une sympathie mal informée. Que certaines affections, notamment certaines déviations de la colonne vertébrale soient déterminées par l'attitude que l'élève adopte en écrivant, et favorisées par les conditions défectueuses du mobilier, je n'en disconviens pas. Mais il s'agit ici d'autre chose. Les indications des médecins hygiénistes permettront fort probablement, d'ici peu, d'éviter cette sorte d'inconvénients. Ce que j'étudie dans ces quelques lignes, c'est l'effet de la fatigue intellectuelle. Or, il suffit d'examiner les affirmations émises des deux parts, pour voir combien le problème a été mal posé et combien les réponses que l'on a faites jusqu'à présent manquent de précision. Vous avez cité dans le premier numéro de l'*Educateur* l'intéressant ouvrage qu'a publié, en 1898, M. Binet, le savant directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. En résumant dans son premier chapitre la mémorable discussion qui eut lieu à l'Académie de médecine, en 1886 et en 1887, sur la question du surmenage, M. Binet ne peut s'empêcher d'y faire remarquer l'insuffisance des statistiques, et l'arbitraire des déductions.

Il y a beaucoup de candidats et peu de postes, dit-on ; donc le concours devient de plus en plus difficile, donc on fait un effort désespéré, on se surmène. Ou bien : « des troubles nerveux, céphalalgie, hyperesthésie, neurasthénie, lenteur intellectuelle, altération profonde des facultés cérébrales, sont *trop souvent* la conséquence de la surcharge, de la contention intellectuelle prématurée, excessive et prolongée, à laquelle se soumettent des jeunes gens... »

Les « trop souvent » les « en général » les « dans bien des cas » suffisent-ils à prouver ce qu'on veut prouver ? A-t-on tenu compte des dispositions héréditaires ? A-t-on démontré les cas où la maladie a été apportée à l'école et n'a fait que s'y révéler ? A-t-on donné, ce qui est d'une importance capitale, la proportion des cas de telle ou telle affection, comparativement au nombre des élèves ? Rien de tout cela. Et d'autres médecins ont soutenu, chiffrés en mains, que la population scolaire n'était ni plus souvent frappée, ni plus accessible à la maladie que toute autre.

(A suivre).

MAURICE MILLIQUET.

A L'ÉCOLE DU PATRIOTISME

Dieu, Humanité, Patrie.

Nous nous tromperions, au grand dommage de notre œuvre d'éducation, si nous nous contentions d'éveiller le patriotisme uniquement par nos leçons d'histoire, de géographie ou d'autres, sans songer à le faire passer dans les actes, dans la conduite de nos élèves.

À ce faux-là, nous risquerions fort d'implanter en eux un sentiment qui n'est qu'une forme anémiée du patriotisme, le chauvinisme, sentiment assez sot, de l'avis des connaisseurs. Nous pourrions aussi lire, avec quelque confusion, les réflexions de certain syndic que Joseph Autier fait parler dans une de ses nouvelles : *Course d'école*.

Non, cela ne suffit pas.

Pendant toute la durée de l'âge scolaire, cherchons plutôt à provoquer la participation de l'élève au bien-être, à la prospérité du petit état dont il est citoyen, c'est-à-dire, de la classe et de la division dont il fait partie.

Insinons-lui de se sentir sans cesse dans l'obligation de continuer, à sa manière, selon son âge, ses aptitudes et ses dons à la bonne marche de l'école, à la réussite du travail en commun, suivant la devise du vrai patriote : *un pour tous, tous pour un*.

Cela implique souvent l'oubli de soi-même, toujours l'amour du devoir, l'accomplissement de sa tâche au plus près de sa conscience. Cet esprit d'abnégation et de subordination n'est point naturel à l'enfant. Il faut que la discipline vienne d'abord y suppléer. C'est elle qui maintient, par la crainte de la réprobation ou du châtiment, l'ordre et la cohésion. Elle soutient les volontés vacillantes, les caractères faibles dans le sentier du devoir, dans la marche vers le but.

Longtemps avant nous, d'autres — des inconnus — ont eu la conviction que nous exprimons ici, à savoir que l'école était la première étape du patriotisme des jeunes générations. Dans un langage simple, captivant, faisant appel aux meilleurs sentiments, allant droit au cœur, ils ont mis à la portée de l'enfance un code scolaire admirable. Vous le connaissez bien, chers enfants. Ce sont les *Règles de l'École*, affichées dans vos classes.

La morale impose, entre autres, à ses adeptes, les lois suivantes : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » — « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même » — « Portez les fardeaux les uns des autres » — qui sont évidemment à la base du patriotisme, qui en sont l'essence même. Elle établit incontestablement, d'élève à élève, des rapports de différentes natures, d'affection, d'amitié et surtout de solidarité qui, en somme, est le patriotisme.

Le patriotisme de l'enfant, disons-nous, trouve à s'exercer tous les jours de sa vie scolaire, dans l'accomplissement de ses devoirs, dans celui des diverses fonctions dont il peut être chargé. Nous lui inculquons encore le respect de la propriété nationale.

Le bâtiment scolaire est un édifice public. Quoique notre élève ne puisse en apprécier tout le rôle et toute l'utilité, nous lui imposons le respect de cette maison, où la patrie lui accorde sa sollicitude. Nous nous opposons fermement au penchant de destruction inné à l'enfant, et nous lui inculquons des habitudes d'ordre et de propreté pour que la maison d'école ne souffre pas trop d'être si hospitalière et garde l'air avenant, accueillant d'un temple de la jeunesse.

Nous faisons ainsi comprendre à notre élève qu'il est dans l'obligation de répondre aux bonnes intentions, à la sollicitude qui lui est témoignée par la commune d'abord, par l'Etat ensuite. Il peut ainsi saisir le rôle, le travail, l'engrenage de notre administration et de nos autorités. Lui-même, quoique enfant, se voit de temps en temps appelé à des emplois, à divers titres, de moniteurs, de surveillants, etc., et nous faisons en sorte de lui faire comprendre que tous ces petits emplois sont le prélude de ceux qui attendent l'homme capable de servir ses concitoyens. C'est à l'école, sous notre direction, que le patriotisme du magistral consciencieux, éclairé, prend son essor.

L'Etat ne peut suffire à tout : il reste encore un vaste champ à l'initiative individuelle. C'est pourquoi l'éducateur salue avec joie toutes les manifestations spontanées de cette initiative. L'enfant apporte-t-il, par exemple, une trouvaille, animal, pierre ou plante, ou un supplément quelconque au musée de l'école, nous ne négligeons pas d'applaudir à cette heureuse coopération. Nous ne savons que trop, que pour un patriote au cœur bien né, nombre d'occasions de faire le bien, nombre de bonnes œuvres à réaliser surgissent à chaque pas ! A défaut de Mécènes, la participation d'un grand nombre arrive à combler une lacune. Ce qui se sème à l'école peut prendre racine et étaler un jour une plante magnifique. C'est pourquoi l'école est, aux yeux de l'éducateur, le premier champ du patriotisme. Il y sème sans cesse les grandes pensées qui viennent du cœur en disant le mot du prophète : « Jette ton pain à la surface des eaux, un jour tu le retrouveras. »

H. QUAYZIN.

Le courage n'est pas seulement au soldat ;
Il n'est pas seulement à l'homme qui se bat
Pour défendre un pays qui pense et qui travaille ;
La vie est elle-même un vrai champ de bataille,
Où chaque travailleur a son courage à lui :
Fuir le travail qu'on doit, c'est encore avoir fui !

JEAN ARCAD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JEÛA BÉRNAIS. — Marie Nordmann. Le 18 décembre au matin est décédée, chez ses parents, à la Chaix-de-Fonds, Mlle Marie Nordmann, maîtresse à l'école secondaire de Saint-Loup. Souffrante depuis quelques jours, elle avait dû quitter sa classe pour rentrer dans sa famille; une méningite l'a emportée à l'âge de 28 ans. Originnaire de Besançon, Mlle Nordmann avait fait de très fortes études couronnées par un brillant examen de français. C'est une perte pour l'école secondaire de Saint-Loup où Mlle Nordmann était très appréciée.

— **Synode libre de Montier.** Il s'est réuni le 21 décembre à Montier sous la présidence de M. Romy, directeur des écoles primaires de Montier.

J'ai donné une leçon à une dizaine d'élèves de la première année scolaire, en traitant le mot normal *lune*. Après les exercices d'écriture en mesure (lettre l), j'ai étudié le nombre 4 auquel j'ai rattaché le dessin d'un ramoneur au moyen de quatre carrés. Le chant *Au clair de la lune* a terminé la leçon.

M. Romy, président, a rappelé ensuite le décès de Henri-Louis Mérialat, ancien instituteur.

H. Hippolyte Sauvay, ancien instituteur à Bévillard, fit un rapport sur les frais de remplacement des instituteurs malades. Il fait l'histoire de la vieille Caisse des instituteurs bernois et il en relève les avantages. Il arrive à cette conclusion qui a été adoptée: « L'Etat administre la Caisse des instituteurs qui serait obligatoire pour tous les membres du corps enseignant, de même que celle de la Société des instituteurs bernois. Il administrerait aussi tous les dons, tous les subsides, tous les legs qui leur seraient destinés. Il appliquerait le dernier alinéa de la loi du 6 mai 1894 relatif aux pensions de retraite des instituteurs, de leurs veuves, de leurs orphelins. Il se chargerait aussi du total des frais de remplacement pour ceux que la maladie empêche de remplir leurs fonctions. »

Sur la proposition de M. Perillard, on n'entre pas en matière sur le troisième objet à l'ordre du jour: Création d'un organe spécial pour la Société des instituteurs bernois. — M. Perillard, maître secondaire à Montier, étudie les moyens de relever le traitement des maîtres secondaires. Il arrive aux trois conclusions suivantes:

1. Le minimum de traitement pour les instituteurs secondaires devrait être fixé à 100 francs par heure de leçon hebdomadaire.

2. Une augmentation de 150 francs aux maîtres principaux après chaque période de cinq ans de services serait équitable.

3. Le maître secondaire devrait avoir incontestablement droit à une pension de retraite de 1500 francs au minimum, s'il cesse d'être fonctionnaire de l'Etat. Une caisse devrait être créée dans ce but. Elle serait alimentée par l'Etat, par les instituteurs eux-mêmes au prorata de leur traitement et, si possible, par les communes possédant des écoles moyennes. La pension pourrait être accordée plus tôt en cas de maladie ou d'infirmité. Il s'agit d'établir dans quelles limites la pension pourrait être réversible sur les veuves et les orphelins.

M. Romy a encore chaleureusement recommandé l'*Educateur* et l'*Agenda des écoles*.

H. GONAY.

ZÜRICH. — Les nombreux amis que Henri Nef, de son vivant conseiller d'éducation et expert en chef pour les examens de recrues, comptait dans la Suisse romande, seront heureux d'apprendre que la vie et l'œuvre de cet excellent citoyen viennent d'être résumées dans une charmante plaquette munie du portrait de Nef, sous le titre: *Heinrich Nef, Erziehungsrat. Ein Lebensbild*. Pfäfers, chez J. Peter. Prix: 60 centimes.

Le poste de professeur de mathématiques à l'Ecole normale de Küssnacht est au concours. Obligations: 26 heures de leçons par semaine. Traitement: 4000 à 5000 francs, avec augmentations, pour années de service, jusqu'à un maximum de 8000 fr.

ITALIE. — L'odieux forfait de Luchem a provoqué à Rome la fondation d'une ligue contre le crime. L'aimable chroniqueur de la *Bibliothèque universelle*, M. le professeur Boret, nous fait connaître le but de la société : conférences éducatives dans toutes les sociétés ouvrières ; appeler l'attention des législateurs sur le chômage forcé, fondation d'asiles pour les enfants abandonnés et de cercles populaires pour les adultes ; augmentation des classes du soir et des classes professionnelles, etc. C'est un spectacle réjouissant de voir une partie de la population italienne répondre à la violence par un effort sérieux et par une œuvre d'éducation morale.

CANADA. — On annonce que M. Pierre de Labriolle, pensionnaire de la fondation Thiers, est appelé comme professeur de langue et littérature française à l'Université Laval à Montréal. Cette création est due, paraît-il, à l'influence de M. F. Brunetière. Elle témoigne du désir qu'ont les Canadiens français de conserver l'intégrité de la langue et de la culture françaises.

L'Union postale universelle a décidé que les cahiers d'écoliers munis de corrections peuvent être considérés comme papiers d'affaires et payer le port comme tels.

NOUVEAUTES PEDAGOGIQUES

L'éducation des sentiments, par Félix Thomas. 1 vol. in 8°. Alcan & Co. Paris.

L'enseignement intégral, par Alexis Bertrand, professeur de philosophie à l'Université de Lyon. Paris, 1898, chez Félix Alcan.

Mentionnons aussi deux œuvres pleines d'idées et étayées sur de fortes et consciencieuses études : *Nos fils, que feront-ils ?* et *Nos filles, qu'en feront-nous ?* par M. Hugues Le Roux (Paris, Lévy). A cette question, on répond de diverses manières. Les catholiques endurcis disent : nous n'avons point de fils, donc, après nous le déluge ; et voilà une affaire réglée. Les pères de famille optimistes — en sont presque toujours des égoïstes — s'écrieront : nos fils feront ce qu'ils voudront ou plutôt ce qu'ils pourront. Les timorés murmureront : je saurai bien avant ma mort leur procurer quelque petite sinécure. Les remuants, les hommes d'initiative répliqueront : ils feront comme nous, partent ! ils travailleront. C'est presque exclusivement à cette catégorie que s'adresse l'auteur.

Il faut avouer, en effet, que la société contemporaine est singulièrement enervée, débilitée. Elle refuse de se rendre compte que la vie qui, autrefois, était un art charmant, est devenue aujourd'hui une science très compliquée, difficile à apprendre, ardue à mettre en pratique, à moins qu'elle ne soit une parvenue riche, égoïste, qui entend se soustraire à la loi commune, celle du travail, de la douleur et de l'abnégation.

C'est à éclairer ces diverses questions que s'applique M. Hugues Le Roux dans ces deux volumes.

Signalons encore un choix de pièces, *Bergson, L'ami des enfants*. Préface de M. L. Tarsot. Illustrations de H. Gerbault, in-4°. Laurens. Prix : 6 fr.

Il vient de paraître, chez Eugène Belin, *De la Méthode pour l'enseignement scolaire des langues vivantes*, par E. Veyssier, professeur d'allemand au Lycée Charlemagne. Prix : 3 fr. Avis aux partisans des méthodes nouvelles !

Lire dans la *Lecture* (revue bibliographique mensuelle paraissant à Genève) un article très suggestif de Sandy : *Quelques réflexions sur la lecture et les enfants*. La même revue donne un compte rendu de deux ouvrages sur l'éducation : *Les enfants mal élevés*, par Fernand Nicolay, Paris, Perrin et Co, 17^{me} édition, et *De l'éducation*, par Georges Rochelandet.

Le *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, de J. Hatzel et Co, est, cette année, particulièrement intéressant et d'un goût parfait.

Subvention fédérale à l'école primaire.

Projet du 18 décembre 1898.

Article 1er. — La Confédération accorde des subventions aux cantons, en vue de les soutenir dans la tâche qui leur incombe de pourvoir à ce que l'instruction primaire soit suffisante.

Art. 2. — Les subsides de la Confédération ne peuvent profiter qu'aux écoles primaires publiques de l'Etat (y compris les écoles complémentaires et les écoles d'adultes obligatoires), et doivent être exclusivement affectées aux buts ci-après :

1. Création de nouvelles places d'instituteurs, à l'effet de dédoubler les classes trop chargées et de faciliter la fréquentation de l'école ;
2. Construction de nouvelles maisons d'école et transformation des anciennes ;
3. Création de préaux de gymnastique et acquisition d'engins ;
4. Instruction et culture progressive du corps enseignant ;
5. Augmentation des traitements des instituteurs, pensions de retraite ;
6. Acquisition de moyens d'enseignement ;
7. Gratuité du matériel scolaire ;
8. Secours en aliments et en vêtements aux enfants pauvres pendant le temps de l'école ;
9. Education des enfants faibles d'esprit pendant la période d'école obligatoire.

Art. 3. — Les subsides de la Confédération ne doivent pas avoir pour conséquence une diminution des dépenses ordinaires des cantons (dépenses de l'Etat et des communes comprises), telles qu'elles résultent du chiffre moyen des cinq dernières années.

Art. 4. — Un crédit annuel de deux millions de francs sera inscrit au budget pour une période de cinq années, à partir du.....

Si la situation financière de la Confédération le permet, cette somme pourra être augmentée, par voie budgétaire, pour de nouvelles périodes quinquennales.

Art. 5. — Le chiffre de la population de résidence, tel qu'il résulte du dernier recensement fédéral, servira de base pour fixer le subside annuel alloué à chaque canton. Ce subside sera calculé à raison de 60 centimes par tête d'habitant.

En égard aux difficultés spéciales de leur situation, il sera accordé un subside supplémentaire de 20 centimes par habitant aux cantons d'Uri, Schwyz, Obwalden, Nidwalden, Appenzell Bb.-Int., des Grisons, du Tessin et du Valais.

Art. 6. — L'organisation et la direction des écoles primaires demeurent aux cantons. Tout canton est libre de réclamer la subvention à laquelle il a droit, ou d'y renoncer.

Art. 7. — Le canton qui revendiquera une subvention scolaire, devra présenter au Conseil fédéral un exposé général de la destination qu'il entend donner à cette subvention, au cours du prochain exercice annuel.

Le canton détermine ceux des buts énumérés à l'article 2 auxquels la subvention fédérale doit s'appliquer.

Les subventions fédérales ne peuvent être accablées en vue de la constitution de fonds qu'exceptionnellement, et avec l'approbation du Conseil fédéral dans chaque cas particulier.

Art. 8. — Les subventions sont payées après présentation d'un rapport par les cantons et approbation de leurs comptes par le Conseil fédéral.

Art. 9. — Le Conseil fédéral édictera les mesures d'exécution nécessaires.

Tout changement dans la fixation de la quote ordinaire ou supplémentaire du subside fédéral (article 5), après la première période quinquennale, sera soumis à la ratification de l'Assemblée fédérale.

Art. 10. — Le Conseil fédéral est chargé, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 17 juin 1874, concernant les votations populaires sur les lois et arrêtés fédéraux, de publier le présent arrêté et de fixer l'époque à laquelle il entrera en vigueur.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES

Degré inférieur.

Quelques remarques pratiques sur la dictée au degré inférieur.

Nous donnerons quelques dictées pour le degré inférieur, mais il est bien entendu qu'elles ne devront pas être faites sans avoir été préparées par une leçon de choses, par la lecture, et sans avoir fait l'objet d'exercices grammaticaux et de vocabulaire.

Dans un enseignement élémentaire méthodique de la langue maternelle, la dictée est avant tout un exercice d'application dont le but est de mettre en jeu les connaissances orthographiques et grammaticales précédemment acquises. Pour que les mots appris au jour le jour se fixent définitivement dans la mémoire du jeune enfant, il ne suffit pas de les lui faire lire, épeler ou décomposer en éléments phonétiques, il faut aussi qu'il les copie et qu'il les écrive de mémoire ou sous dictée. La dictée est ainsi non seulement un moyen de contrôler les connaissances acquises, mais un moyen de les fixer d'une manière ineffaçable. *Faire et bien* est un principe dont l'application est ici d'une nécessité rigoureuse, car c'est surtout dans les premières années scolaires qu'il importe de ne pas faire écrire des mots qui ne seraient qu'imparfaitement connus et compris des élèves. Prendre au hasard une dictée quelconque, apparemment à la portée des élèves, mais sans rapport avec des leçons précédemment données, est un procédé empirique plus nuisible qu'utile. Donner l'occasion de faire des fautes pour les corriger ensuite n'est pas le moyen d'apprendre l'orthographe. Aussi nos lecteurs voudront bien considérer les dictées que nous donnerons non comme des modèles, mais comme des exemples qu'ils pourront du reste facilement simplifier, raccourcir ou amplifier au besoin.

Il résulte nécessairement des principes que nous venons de rappeler que le maître est seul à même de bien choisir et de préparer les dictées à faire dans sa classe.

Les exercices ne comprendront d'abord que des mots ou des groupes de mots, voire même des sons ou des lettres. Puis, lorsque les élèves seront à même d'écrire des propositions simples et de petites phrases, le texte des dictées sera emprunté aux leçons de choses, au livre de lecture, etc. (descriptions d'objets, d'école, d'objets usuels, d'animaux, de plantes, courts récits, morceaux appris par cœur, permutations de genre et de nombre, etc.).

Voici, nous semble-t-il, la suite naturelle des opérations qui aboutissent à la dictée :

1. Leçon de choses, de géographie locale, causerie préparatoire, leçon de lecture, exercices grammaticaux.
2. Lecture spéciale du texte à dicter, par le maître et par plusieurs élèves, soit dans le livre de lecture, soit au tableau noir, étude analytique au point de vue du fond et de la forme.
3. Copie du morceau, ou seulement d'un choix de mots et de locutions.
4. Dictée, vérification ou correction.
5. Cas échéant, mise au net ou reproduction de mémoire.

Ces indications n'ont rien d'absolu : si les principes sont immuables, les procédés méthodiques peuvent varier. Nous serions heureux de recevoir des articles sur l'enseignement de la langue maternelle au degré inférieur.

A. R.

Le mois de janvier.

Le mois de janvier est le premier mois de l'année. Il a trente et un jours. Le premier janvier est un beau jour de fête ; il s'appelle le Nouvel-An. Chacun est heureux de recevoir et d'offrir des cadeaux. Les jours sont encore très courts, mais ils grandissent peu à peu. Les agriculteurs se reposent. Les veillées sont longues. La neige couvre la terre. Les écoliers vont en traîneau ; ils font des hommes de neige ; ils patinent sur la glace.

La veillée.

Le feu ronge dans le poêle. Toute la famille est réunie autour d'une grande table. Une jolie lampe éclaire la chambre. Le grand-père sommeille dans son fauteuil ; la grand-mère tricote des bas. La mère raccommode des vêtements ; le père lit les journaux. Les enfants étudient leurs leçons. Les jeunes filles brodent ou tricotent, les jeunes garçons lisent, dessinent et découpent de jolis objets dans des planchettes de noyer. A neuf heures, le père fait le cuite de famille : les enfants embrassent leurs parents et vont se coucher.

Degré intermédiaire.

L'hiver.

Le sombre hiver est arrivé. Les champs et les bois sont nus. Les haies ont perdu leur verdure. Les chênes, les hêtres, les ormeaux sont dépouillés de leurs feuilles ; semblables à des squelettes, ils gemissent sous les coups de la tempête. La plupart des oiseaux qui animaient en été nos bosquets et nos bois sont partis pour des contrées plus hospitalières ; seuls, les corbeaux font retentir dans les airs leurs lugubres croassements. Le pinson, le rouge-gorge et le moineau viennent chercher un refuge auprès de nos habitations et s'enhardissent parfois jusqu'à y pénétrer. Les insectes et les reptiles sont engourdis par le froid ; les grenouilles s'enfoncent dans les sables. Le ciel est ordinairement obscurci par de sombres nuages et d'épais brouillards se traînent souvent sur la plaine. Bientôt, demain peut-être, une couche de neige immaculée viendra couvrir les campagnes. Ce blanc tapis fera la joie des écoliers qui s'empresseront de sortir leurs patins et leurs traîneaux.

Degré supérieur.

Les forêts en hiver (fragments).

I. — Les gens qui ne séjournent à la campagne qu'en été ou en automne s'imaginent volontiers que la forêt n'est vraiment belle que lorsqu'elle est en pleine frondaison. Mais les peintres, les chasseurs, et en général ceux qui, en toute saison, parcourent les bois, savent qu'il n'en est rien. L'hiver n'endommage nullement la beauté des forêts ; il nous révèle seulement d'autres aspects de la nature sylvestre : une grandeur plus sévère, des colorations plus fines et plus sobres, une attitude plus recueillie. Pour bien juger de la réelle beauté d'un grand arbre, il faut le voir quand il a perdu ses feuilles. Une fois son vêtement de verdure tombé, il nous apparaît dans l'anguste nudité de ses formes, dans la simple et harmonieuse ordonnance de son architecture. Nous pouvons admirer à loisir l'élanancement harlé de son fût, la robuste armature de ses branches, et mieux saisir les caractères de sa personnalité. Le hêtre nous montre à plein la rondeur lisse de son corps svelte et l'élégante retombée de ses ramures rougissantes ; le chêne, la forte membrure de son tronc et la tragique silhouette de ses branches rugueuses et noires ; le bouleau, la grâce abandonnée de son fût satiné et de ses brindilles flottantes.

II. — Les feuilles ne frissonnent plus là-haut dans les arbres, mais elles sont encore toutes à terre ; elles forment sur le sol une couche épaisse et doucement

brusquante, aux teintes passées et fondues comme celles d'un vieux tapis d'Orient, et où l'on peut encore reconnaître, rien qu'à la forme et à la couleur, à quelle espèce chaque débris appartient. On y retrouve le jaune pâle des feuilles du sycomore, le blanc soyeux des frondaisons du saule ou de l'érable, le rouge vif de celles de l'alisier, les tons cuivrés ou violacés de la dépouille des hêtres et des châtaigniers. Par une givreuse matinée de décembre, allez repasser vos pieds sur cet immense et fauve tapis qui se déroule à perte de vue et sur lequel se détachent en noir les arbres de la forêt, et vous jouerez d'un spectacle éblouissant. Sur le bleu lilas du ciel, les milliers d'aiguilles de givre qui diamantent chaque branche, scintillent et s'irisent au soleil; les feuilles elles-mêmes qui couvrent le sol sont poudrées d'un glacis bléâtre, et dans l'air, de fines poussières neigeuses, voltigent comme les petites âmes blanches des fleurs futures.

ANDRÉ THEURIER.

Le gel des fleuves et des rivières.

Les rivières et les eaux courantes ne se gèlent pas par la surface comme les eaux tranquilles, mais par la réunion et la soudure des glaces flottantes charriées pendant les jours de grand froid : ce n'est que par cette soudure que les grands fleuves peuvent se prendre; lorsque ces glaçons sont assez nombreux, ils se rencontrent, se heurtent, ralentissent leurs mouvements, se soudent et forment une couche de glace irrégulière qui devient de plus en plus homogène et augmente insensiblement d'épaisseur, tandis que l'eau du fleuve continue de couler en dessous. On a reconnu qu'il faut 5 centimètres pour que la glace porte un homme, 9 centimètres pour qu'un cavalier y passe en sûreté; quand la glace atteint 13 centimètres, elle peut porter des pièces de canon placées sur des traîneaux, et quand son épaisseur s'accroît jusqu'à vingt centimètres, l'artillerie de campagne attelée peut y passer. Les plus lourdes voitures, une armée, une nombreuse foule sont en sûreté sur la glace dont l'épaisseur atteint 27 centimètres.

Dans les hivers très rigoureux, la glace peut atteindre, sur les fleuves de Russie, une épaisseur de 1 mètre; jamais, en France, elle n'a dépassé 60 centimètres.

CAMILLE FLAMMARION.

COMPOSITION

Degrés moyen et supérieur

I. Lettre à un frère ou à une sœur, à l'étranger, pour lui raconter comment se sont passées les fêtes de Noël et du Nouvel-An dans votre famille.

II. Lettre de remerciement à votre parrain (ou à votre marraine) au sujet des étrennes qu'il vous a envoyées.

Le jour de l'an, vous avez reçu de votre parrain un dictionnaire Gazier ou Larousse. Écrivez-lui pour le remercier, pour le féliciter de son choix, pour lui dire combien vous êtes heureux de posséder ce volume. Indiquez les services qu'il vous rendra soit dans vos leçons à l'école, soit à la maison dans vos lectures. Faites-lui part de vos bonnes résolutions et peut-être de vos projets d'avenir. Donnez-lui, en même temps, des nouvelles de la famille et de la localité.

III. Lettre de remerciement d'un jeune garçon à son frère aîné qui lui a payé, comme cadeau de Nouvel-An, un abonnement aux *Lectures illustrées* ou à *La Famille*.

IV. Lettre de remerciement d'une jeune fille à sa sœur aînée qui lui a payé, comme cadeau de Nouvel-An, un abonnement à *La jeune ménagère*.

V. Vous avez reçu cinq francs de votre oncle (ou de votre tante) à l'occasion du Nouvel-An ou de votre anniversaire. Écrivez-lui pour le remercier et pour lui dire l'usage que vous en avez fait ou que vous comptez en faire.

VI. Lettre à un marchand de combustibles pour lui faire une commande de bois, de coke et de briquettes de la part de votre père.

N....., le..... janvier 1899.

Monsieur J. Pignet, marchand de combustibles.

N.....

Mon père, qui est très occupé en ce moment, me charge de vous faire une commande de combustibles.

Vous voudrez bien nous amener :

2 stères hêtre bien sec, scié en 5 bouts ;

1 $\frac{1}{2}$ stère sapin. id. ;

3 quintaux coke de Blanzy ;

2 $\frac{1}{2}$ quintaux anthracite belge ;

200 briquettes.

Vous aurez l'obligeance de préparer votre note, afin que mes parents puissent l'acquitter à réception de la marchandise. Si vous pouvez venir jeudi ou vendredi, cela nous arrangera bien ; les premiers jours de la semaine prochaine nous conviendraient également, mais ma mère se recommande pour que vous ne veniez pas le samedi.

Agrez, Monsieur, nos salutations empressées.

G.....

HISTOIRE

Degré Intermédiaire.

Pierre de Savoie.

Comme préparation, nous lisons aux élèves le morceau intitulé *Le château de Chillon* dans le Premier livre de lecture de Jeanneret, page 232. Ce morceau, bien que difficile, intéresse vivement les élèves. Nous le traiterons de la manière suivante :

Le château de Chillon.

Indication du sujet. Nous allons étudier un morceau de lecture qui parle d'un vieux château situé non loin de l'embouchure du Rhône dans le lac Léman.

Introduction. — Vous rappelez-vous si c'est à l'est ou à l'ouest que le Rhône se jette dans le lac ? (Faire montrer à la carte par un élève). — De l'embouchure du Rhône, suivons la rive du lac en allant vers le nord ; quelle localité rencontre-t-on ? — Villeneuve. — Continuons à suivre la rive du lac en allant du côté de l'ouest ; trouvez-vous le petit triangle qui représente le château ; quel nom est à côté ? — Chillon. — C'est justement l'histoire de ce château que nous allons lire. Voici une gravure qui vous le représente. A l'endroit où se trouve Chillon, la rive est-elle plate ou inclinée ? — Très inclinée. — Voyez sur la carte les montagnes qui le dominent. — Rochers de Naye, Jaman. — Jusqu'où vont les pentes de ces montagnes ? — Jusqu'au lac. — Pour aller de Villeneuve à Lausanne serait-il facile de passer ailleurs que le long des rives du lac ? — Une armée ennemie qui viendrait du Valais pourrait-elle passer à un autre endroit ? — Savez-vous maintenant pourquoi le château de Chillon a été construit là et pas ailleurs ? — Pour empêcher les ennemis d'entrer dans le pays. — Regardez encore une fois la gravure et dites-moi s'il est construit sur la rive ? — Pourquoi est-il construit dans le lac ? — Pour que les ennemis puissent moins bien l'attaquer. — Voyez-vous si le château est formé d'un seul bâtiment ou de plusieurs ? — Sont-ils tous de la même hauteur ? — Il y a au milieu une tour plus élevée que les autres.

Résumé de l'introduction.

Pour l'étude proprement dite du morceau, nous le diviserons en six parties, comme suit :

I. — Il y a huit cents ans environ, le pays de Vaud était sous la domination des comtes de Savoie. Pierre, l'un de ces comtes, surnommé le *Petit Charlemagne*, à cause de ses exploits guerriers, fit reconstruire en 1263 le château de Chillon ; nous disons reconstruire, car il existait déjà la une tour, séparée du rivage, ou fut enfermée, l'an 839, Wala, cousin de Charlemagne.

II. — Cet antique manoir est devenu célèbre dans la suite par le séjour de Bonivard et d'autres prisonniers d'Etat : un poète anglais, Byron, a chanté Chillon et la captivité de Bonivard.

III. — Construite sur un rocher dans le lac Léman, cette forteresse féodale se compose de plusieurs corps de bâtiments, aux murailles épaisses, flanquées de quatre tours, de plusieurs tourelles munies de créneaux et de meurtrières entourant une cour intérieure.

IV. — Les souterrains des tours renferment des cachots profonds, des oubliettes. Ces souterrains sont creusés dans le roc ; ils ne reçoivent le jour que par des meurtrières longues et étroites. Ceux qui n'étaient pas destinés aux prisonniers servaient primitivement de magasins, de casernes ou de refuges pour la population voisine.

V. — Au-dessus de ces souterrains s'élève un premier étage, avec cuisine, vaste salle à manger et salle de justice servant, sous le nom de *Saxum*, de logis au châtelain. L'étage supérieur renfermait entre autres la belle salle des chevaliers, servant d'appartement au prince et à la princesse, maîtres du château dont ils cherissaient le séjour. C'est là qu'ils rassemblaient en fêtes joyeuses les preux chevaliers dont ils avaient reçu hommage et serment de fidélité.

VI. — Ce château est une des perles du Léman par les souvenirs qu'il évoque et par la poésie qu'il jette dans le gracieux paysage de cette contrée belle du ciel, et si chère à tous les cœurs suisses.

Chaque partie sera soumise aux cinq opérations suivantes : — 1. Lecture par un bon élève. — 2. Compte rendu sommaire. — 3. Explication des mots et expressions difficiles. — 4. Compte rendu complet. — 5. Indication de l'idée principale.

À la fin, on établira et on écrira au tableau noir le plan, comme suit :

Plan. — 1. Qui a reconstruit le château de Chillon ? — 2. Qui a rendu Chillon célèbre ? — 3. De quoi se compose le château de Chillon ? — 4. Les souterrains de Chillon. — 5. Les étages. — 6. Le château de Chillon embellit le Léman.

Compte rendu général d'après le plan.

Lecture du morceau au point de vue de la diction. — Le maître lit le premier chaque alinéa, puis le fait répéter par un élève fort, par un médiocre et par un faible.

Le morceau fournira aussi la matière d'une composition qui sera traitée parallèlement à la leçon d'histoire.

Leçon de composition.

Aujourd'hui nous voulons faire une composition sur « le château de Chillon. »

Nous avons lu un morceau qui traitait ce sujet ; qui saurait m'en répéter les idées principales ? (Voir plus haut le plan du morceau.)

Maintenant nous allons développer chaque idée. Qui veut développer la première ? — Un des élèves qui se sont annoncés développe ; le maître corrige les fautes ou les fait corriger par les camarades. Quand la forme correcte est trouvée, l'alinéa est répété deux ou trois fois jusqu'à ce qu'il soit dit sans faute. Chaque idée est traitée de même, puis le tout est répété une ou deux fois. On obtient ainsi une petite composition qui se présente à peu près de la manière suivante :

« Le château de Chillon est très ancien. Il existait déjà au temps de Charlemagne. Pierre de Savoie le fit reconstruire pour y demeurer.

Le poète anglais Byron a rendu Chillon célèbre en chantant la captivité de Bonivard.

Le château de Chillon se compose de plusieurs bâtiments avec quatre tours et plusieurs tourelles. Les murailles sont épaisses et munies de créneaux et de meurtrières.

Les souterrains sont des cachots creusés dans le roc. Le jour n'y arrive que par des meurtrières longues et étroites. Ils servaient autrefois de magasins ou de refuges.

Le premier étage renferme la cuisine, une vaste salle à manger et une salle de justice qui a servi de logement au châtelain. Le second étage était l'appartement du comte. C'est là que se trouve la grande salle des chevaliers où les princes recevaient leurs amis et leurs vassaux.

Le château de Chillon est dans une magnifique situation. Il embellit le lac Léman.

La partie syntaxique de la composition est maintenant préparée; il s'agit de s'occuper de la partie orthographique. A cet effet, il faudra écrire au tableau noir tous les mots difficiles, les faire épeler, copier et apprendre. — Quelques dictées préparatoires seront aussi utiles pour rendre l'élève attentif aux difficultés orthographiques qui pourraient se présenter dans la composition. Le texte même du morceau, simplifié, est parfaitement utilisable dans ce but. Chaque dictée devra aussi avoir son vocabulaire et sa préparation spéciale. Nous donnerons successivement les dictées et le vocabulaire de la composition.

Dictées. — Le Château de Chillon.

I. Le château de Chillon est une forteresse féodale construite sur un rocher dans le lac Léman. Il se compose de plusieurs corps de bâtiments qui entourent une cour intérieure. Les murailles sont épaisses, flanquées de quatre tours, de plusieurs tourelles et munies de créneaux et de meurtrières.

II. Les souterrains des tours renferment des cachots profonds, des oubliettes. Ces souterrains sont creusés dans le roc; ils ne reçoivent le jour que par des meurtrières longues et étroites. Ceux qui n'étaient pas destinés aux prisonniers servaient primitivement de magasins ou de refuges pour la population voisine.

III. Au-dessus de ces souterrains s'élève un premier étage, avec cuisine, vaste salle à manger et salle de justice, servant de logis au châtelain. L'étage supérieur renfermait entre autres la belle salle des chevaliers, qui servait d'appartement au prince et à la princesse. C'est là qu'ils rassemblaient, en fêtes joyeuses, les proues chevaliers dont ils avaient reçu hommage et serment de fidélité.

Vocabulaire de la composition.

Ancien, exister, déjà, temps, Charlemagne, Pierre de Savoie, reconstruire, poète, anglais, Byron, célèbre, composer, poésie, plusieurs, bâtiment, quatre, tour, tourelle, muraille, épais, muni, créneau, meurtrière, souterrain, cachot, roc, arriver, long, étroit, autrefois, magasin, refuge, étage, renfermer, vaste, salle à manger, justice, logement, châtelain, second, appartement, comte, chevalier, prince, vassal, magnifique, situation, embellir.

Il est évident que, si les dictées précédentes ont été faites, ce vocabulaire sera très simplifié.

Enfin la composition sera répétée, puis épelée alinéa par alinéa, après quoi, les élèves l'écriront directement dans leur cahier, sans brouillon préalable.

L. JAYET.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes gradués pour les trois degrés.

Degré inférieur.

1^{er} On a mesuré les quatre côtés d'une place et on a trouvé que le premier côté mesurait 43 mètres, le second 47 m., le troisième 46 m. et le quatrième 43 m. Le contour de la place a combien de mètres ? *Réponse : 181 mètres.*

2^{es} Une rue a 121 m. de longueur et une autre 175 m. Combien la première a-t-elle de mètres de moins que la seconde ? *Réponse : 54 mètres.*

3^e Quel est le prix de 39 plantes de sapon à f. 24 la plante ? *Réponse : f. 936.*

4^e Un marchand de bois a acheté 24 stères de sapon à f. 9 le stère et 29 stères de hêtre à f. 14 le stère. Combien a-t-il payé pour le tout ? *Réponse : f. 622.*

5^e Une revendeuse a payé 47 f. 25 pour 63 douzaines d'oranges. Quel est le prix d'une douzaine ? Combien a-t-elle d'oranges ? *Réponse : 1^{re} f. 0,75; 2^e 756 oranges.*

Degré moyen.

1^{er} Un marchand de détail a acheté 136 moutons qui lui coûtent chacun f. 28 et 18 bœufs qui reviennent à f. 6,19 la pièce. Quelle somme faut-il pour payer cet achat ? *Réponse : f. 15 310.*

2^e A l'exposition de Chicago en 1893, il y avait un fromage pesant 10 000 kg. Si 89 personnes en avaient acheté chacune 56 kg., combien en serait-il resté ? *Réponse : 5016 kg.*

3^e Dans un dépôt de blé il y a 928 sacs pesant chacun 75 kg. Combien cela fait-il de quintaux ? *Réponse : 696 quintaux.*

4^e Combien gagne-t-on par mètre de drap en revendant 2345 m. pour 68 005 francs, si le prix d'achat était de f. 58,023 ? *Réponse : f. 4.*

5^e Une laitière achète des œufs à 6 f. le cent, pour les revendre à f. 1,20 la douzaine. Combien doit-elle vendre de douzaines par marché pour gagner f. 15,20 s'il faut compter 10 c. par douzaine pour le transport ? *Réponse : 40 douzaines.*

Degré supérieur.

1^{er} J'ai loué un plantage à raison de f. 0,40 les neuf m². Il a la forme d'un trapèze ayant m. 13,175 de hauteur, m. 14,3 de grande base et m. 13 de petite base. Quelle est la surface de mon plantage et combien dois-je pour la location annuelle ? *Réponse : m² 186,42625; 2^e f. 8,281.*

2^e Un bout de mur en retrait a la forme d'un triangle qui mesure m. 1,7 de base et m. 1,15 de hauteur. L'épaisseur du mur étant de 35 cm., quel est son volume en dm³ ? *Réponse : dm³ 342,125.*

3^e Le moulin de Pittsburg, à *Minneapolis*, reçoit journellement 32 000 boisseaux de blé. Combien en reçoit-il de tonnes par trimestre, si le boisseau est compté à 30 kg. ? *Réponse : 86 400 tonnes.*

(*Minneapolis* est un des plus importants marchés de blé des États-Unis.)

4^e Si le blé rend le 76 % de farine, combien ces 86 400 tonnes donnent-elles de quintaux de farine ? *Réponse : 656 640 qt.*

5^e Les $\frac{2}{3}$ d'un capital de f. 50 000 sont placés au 5 % et le reste au 4 $\frac{1}{2}$ % l'an; chercher l'intérêt total pour deux ans ? *Réponse : f. 5264.*

6^e Si l'on compte la densité du charbon à 0,225, combien faudra-t-il de stères de bois pour fournir le charbon nécessaire au remplissage d'un hangar qui mesure m. 10,5 de long sur m. 7,5 de large et 38 dm. de haut. Un stère de bois donne environ kg. 70,5 de charbon ? *Réponse : st. 993,26 (arrondis).*

I.-E. Monzen.

GYMNASTIQUE

Type de leçon pour une école de campagne

— Garçons de 10 à 15 ans. —

I. Exercices d'entraînement (15 minutes au plus).

Les élèves sont placés en ligne de front sur un rang, d'après la longueur de la taille.

a) Tourner la tête à gauche, à droite, la fléchir en arrière. Après chaque mouvement reprendre la position normale, compter 6 temps lentement. Fermer et ouvrir les pointes de pieds 6 fois. Étude du demi-tour à droite, par mouvement. Ensuite faire numérotier par quatre (grappe), faire un quart de conversion par groupe et prendre les distances à gauche ou à droite.

b) *Mouvements de bras*. 1. Lever les bras en avant; 2. bras en bas; 3. lever les bras de côté; 4. bras en bas; 5. lever les bras en haut; 6. bras en bas. Une fois par mouvement, et une fois en cadence de 2 temps par mouvement.

c) *Mouvements des jambes (mains bandées)*. 1. poser la jambe gauche en avant; 2. position; 3 et 4, idem à droite; 5. poser la jambe gauche de côté; 6. position; 7 et 8, idem à droite; 9. poser la jambe gauche en arrière; 10. position; 11 et 12, idem du côté droit. Une fois par mouvement et une fois en cadence 2 temps par mouvement.

d) *Mouvements de bras et jambes*. 1. poser la jambe gauche en avant en levant les bras en avant; 2. position; 3. poser la jambe en avant en levant les bras en avant; 4. position; de 5 à 12, faire l'exercice de côté et en arrière, comme sous lettre b, c. — Aussi une fois par mouvement, et une fois en cadence 2 temps par mouvement.

e) *Mouvements du tronc*. Incliner le corps en avant, position, fléchir légèrement en arrière, position, fléchir, latéralement à gauche et à droite.

II. Exercices de suspension (10 minutes).

Grimper à une perche, avec croisement gauche et droite, les élèves de 10 ans grimpent jusqu'à mi hauteur seulement. Il faut utiliser toutes les perches et les cordes disponibles.

III. Exercices pour les muscles abdominaux et dorsaux (5 min.).

Ces exercices se font sans changer la formation adoptée pour le placement devant les perches.

a) *Mains aux épaules*: lever les talons, fléchir les jambes, retour à la position sur la pointe des pieds et reposer les talons.

b) Incliner le corps en avant, position, fléchir en arrière, position, fléchir latéralement à gauche et à droite et position.

Fermer les pieds, mains sur la nuque, tourner le corps à gauche, retour idem à droite, répéter en étendant les bras en haut à chaque rotation, ouvrir les pieds bras en haut, fléchir le corps en avant, position normale. (Ces mouvements se font très lentement).

IV. Exercices de relâchement et de repos (5 minutes).

Former la colonne de marche, ensuite marcher sur la pointe des pieds ou au pas cadencé, en chantant. *Marches, tambours*, ou un autre éboui de marche.

V. Exercices d'appui (5 à 10 minutes).

Posture d'appui. 1. sauter à l'appui facial; 2. sauter à terre et remonter immédiatement à la position accroupie des jambes entre les arçons, étendre les

jambes en avant et sauter en avant à la station. (Les élèves de 14 et 15 ans sauteront directement la 2^{me} fois).

VI. Exercices de saut (5 minutes).

Les sauts se font sans changer la formation.

Exercices de sauts par dessus la poutre d'appui (hauteur 30 à 40 cent.)

Poser le pied gauche sur la poutre et sauter en avant en restant à la flexion des jambes, ensuite tendre les jambes et reposer les talons, même exercice en posant le pied droit.

Sauter par dessus la poutre avec 3 pas d'élan, poser gauche et ensuite droite. (Pour les élèves de 15 ans, on augmentera le saut de 10 cent.).

VII. Jeu. — Gare l'anguille (5 minutes).

Explications du jeu.

Les élèves en rang serré se placent en cercle et tiennent les mains derrière le dos. Le patient, l'anguille en main, fait le tour. Quiconque se retourne reçoit un coup du patient. Celui-ci met l'anguille dans les mains d'un des joueurs qui poursuit son voisin de droite tout autour du cercle en le frappant tant qu'il peut jusqu'à ce qu'il ait repris sa place. Le premier patient prend la place de celui à qui il a donné le mouchoir et celui qui maintenant a le mouchoir, le remet à qui il lui plaît. Et ainsi de suite.

(L'anguille peut être un mouchoir, une balle dans un filet, ou encore une petite baguette).

E. HARTMANN.

Soyons observateurs. — Ce matin, il a gelé un peu plus qu'hier : la bise mord ; le brouillard est opaque ; les enfants ont froid et sont tout aise de trouver la salle chauffée.

Interrogeons-les sur les indications du thermomètre. Combien y a-t-il de degrés, ce matin ? — Ou bien ils resteront bouche bée, ou ils donneront des réponses absurdes. Dans la causerie qui suivra, ce sera un plaisir de rectifier leur jugement et on leur apprendra comment on peut, sans instruments, évaluer la température à quelques degrés près. Pour cela, ils n'ont qu'à ouvrir les yeux en venant à l'école, et, en arrivant, consulter le thermomètre placé à la porte d'entrée.

Après tout de peu de temps, ils auront constaté que pour congeler l'eau du petit bassin, il a fallu 5 à 6° de froid ; pour le gros, il en faut davantage, 9 à 10. — Lorsqu'il y a 7°, on peut se glisser sur le canal ; la rivière ne gèle qu'à 10° ; mais l'étang beaucoup plus vite que les flaques d'eau.

On étudiera aussi ces questions : givre, verglas, glacons aux toits, neige durcie, en poussière, fondante, froid continu, épaisseur de la glace, et comme application pratique, celle-ci : A 4 h., il y a 15° dans la salle ; dehors, le givre fond ; le soleil brille ; faut-il continuer le feu ?

L. et J. MACYX.

Les « Pensées » de l'ÉDUCATEUR

La vie doit être une éducation incessante ; il faut tout apprendre depuis *naître* jusqu'à *mourir*.

Tout homme reçoit deux sortes d'éducation : celle qui lui est donnée par les autres et celle, tout aussi importante, qu'il se donne à lui-même.

GIBRON.

L'enfant devient pour ses parents, suivant l'éducation qu'il reçoit, une récompense ou un châtiement.

PETIT-SERN.

Carte d'Abonnement à LA JEUNE MÉNAGÈRE

Journal mensuel, pour les jeunes filles, formant chaque année un joli volume de 308 pages. Illustré de nombreuses gravures et de dessins d'ouvrages de dames. — Prix : 1 fr. 25.

Abonnement pour

M. _____

demeurant _____

De la part de

M. _____

demeurant _____

ATTENTION. — Le donateur voudra bien aviser la personne qu'elle abonne. Le montant de l'abonnement sera perçu sur le donateur sans dérangement de sa part.

Le paiement peut aussi s'effectuer en timbres-poste.

Tout ce qui concerne ce journal doit être adressé :

Rue Martheray, 5 b, Lausanne.

EXAMENS

des

Aspirants au diplôme d'instituteur secondaire DU JURA BERNOIS

Ces examens auront lieu du 11 au 15 avril prochain, au bâtiment de l'école cantonale à Porrentruy, où ils commenceront à 10 heures du matin.

Les candidats sont priés de s'inscrire avant le premier février prochain, chez M. Landolt, inspecteur des écoles secondaires à Neuchâtel, président de la commission d'examen en ajoutant les papiers réglementaires et la contribution aux frais d'examen.

BERNE, le 3 janvier 1899.

Zag. E. 7

Direction de l'Instruction publique.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets	Lavabos-commode marbre	Ameublements de salon,
75, 85 à 130 fr.	55, 65 à 75 fr.	Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets	Lavabos simples, marbre	Ameublements de salon,
38, 48 à 68 fr.	22, 25 à 40 fr.	Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives	Armoires à glace,	Ameublements de salon,
100, 115 à 125 fr.	120 à 180 fr.	Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin	Commodes massives	Canapés divers
30, 60 à 75 fr.	50 à 75 fr.	20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Ici un timbre de
2 centimes.

Pour l'étranger
3 centimes.

Administration de

LA JEUNE MÉNAGÈRE

Martheray, 5^B

LAUSANNE





NOUVELLES
machines à coudre
“SINGER,,

— Classes 15 k. et 16 k. —

Brevet suisse



Brevet suisse

N° 2675.

DERNIÈRE CRÉATION

Payements par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

COMPAGNIE “SINGER,,

Seules maisons pour la Suisse Romande :

GENÈVE, rue du Marché, 43.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robt, 37.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Martigny, maison de la Poste.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Bienne, Kanalgasse, 7.





Étrennes utiles!



FOETISCH FRÈRES

Magasins généraux de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Nouvel Harmonium-Orgue

POUR ÉCOLE ET ÉTUDE

SYSTEME AMÉRICAIN, construction perfectionnée et son puissant. Toutes les parties de cet instrument sont détachables sans vis et accessibles à tous. Il possède une mécanique en métal, un résonateur en métal et le clavier peut se régler. Solide et grande simplicité. Dimensions 100 cm., 85 cm., 50 cm. Modèle imitation noyer, très élégant, 4 octaves de Do à Do, 2 registres forts et 1 genouillère, 1 jeu. Prix 185 fr. Escompte au comptant. Conditions spéciales pour paiements à terme, prière de les demander.

Nouveau pupitre de table automate (notre invention), s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement. Article élégant et construit très solidement. fr. 2.50.

Pupitre à pieds, en fer bronze, pliable, 25 cm. fer, avec double candélabre. à fr. 6, 7 et 8. — Plus élégant, modèles en bois, à fr. 10, 12, 14, 16 et en sus.

Bâtons de violons, ordinaires, à fr. 6, 7, 8, 10.

selon garnitures, à fr. 12, 13, 14, 15, 16.

riches, en tous genres, depuis fr. 20.

Archets, premier choix, depuis fr. 5; ternambouc vrai, depuis fr. 8.

Beau diapason, à branche, en écorce, article soigné, fr. 4.

Métronomes, qualité garantie, action, fr. 12 et 18; palmandra, fr. 15 et 20.

Bâtons de direction, spécialité, modèles divers, depuis fr. 1.50.

GRAND CHOIX DE VIOLONS

La renommée de notre Violon Normal, fabriqué par Ed. FORTIN, luthier, s'accroît de jour en jour. Aucun autre instrument ne peut lui être comparé. Construit spécialement pour les élèves de l'École normale, il a, malgré son prix modique, tous les avantages d'un violon de maître. Nous livrons le Violon Normal au prix de fr. 40 net, avec tous les accessoires.

Instruments à cordes

EN TOUS GENRES

Beau choix de Pianos
d'occasion répar. à neuf.



Instruments à vent

CUIVRE ET BOIS

Accessoires pour tous
les instruments.

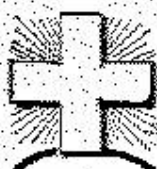
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXV^e ANNÉE — N° 4

LAUSANNE — 21 janvier 1899.



L'ÉDUCATEUR

(-ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS-)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtée, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA ROMAIN : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
Genève : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Hefaux.

VALLÉE : X.

VAUD : E. Savary, instituteur, Chalet & Gobet.



PRIX

l'abonnement :

Suisse,

5 fr.

Étranger,

fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAVOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

Ouvrages de M. le prof. W. ROSIER :

Géographie générale illustrée.

Europe. Ouvrage illustré de 203 grav., ainsi que d'une carte coul. et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques. 2^e éd. In-4^e de 307 pages imp. sur 2 col. Cart. 3 75

Asie. Afrique. Amérique. Océanie. Ouvrage illustré de 336 grav., cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^e de 329 pages imp. sur 2 col. Cart. 3 75

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte de la Suisse. In-4^e de 47 pages imp. sur 2 col. Cart. 1 50

Manuel-atlas destiné au degré moyen des écoles primaires vaudoises. Canton de Vaud, par H. Schardt, prof. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde. 218 fig. dont 57 cartes coul. dessinées par M^{re} Borel. Petit in-4^e cart. 2 25

Manuel-atlas destiné au degré moyen des écoles primaires neuchâteloises. Canton de Neuchâtel, par H. Elzingre, prof. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde. 216 figures dont 60 cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. Petit in-4^e cartonné. 2 25

Manuel-atlas destiné au degré moyen des écoles primaires genevoises. Canton de Genève. Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde. 210 figures dont 58 cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. Petit in-4^e cart. 2 25

Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au degré moyen primaire. 173 figures dont 46 cartes en couleurs dessinées par Maurice Borel. Petit in-4^e cartonné. 2 —

Carte murale de l'Europe, par H. GARNIER et W. ROSIER, montée sur toile et rouleaux. 25 —

Tableau du système métrique, monte sur toile et rouleaux. 12 —

Ouvrages de M. le prof. HENRI SENSINE :

L'emploi des temps en français. Méthode pratique avec nombreux exercices dans le texte. 2^e édition. 1 vol. in-16 cartonné. 2 —

Chrestomathie française du XIX^e siècle. Tome I. *Prosauteurs*. 1 vol. de XVI-664 pages. Broché, 5 fr. ; cartonné toile. 6 —

Tome II. *Poètes*. 1 vol. in-16 de XIX-634 pages. Broché, 5 fr. cart. toile. 6 —
Les deux ouvrages réunis forment la chrestomathie la plus complète qui existe des écrivains français du XIX^e siècle.

Les Prosateurs de la Suisse française. Morceaux choisis et notices biographiques, par Y. TISSOT et S. CORNET. 1 vol. in-16. 3 50

Chants du pays. Recueil poétique de la Suisse romande, publié par A. IMZAGUENO. 2^e éd., ill. de 6 vignettes-paysages grav. sur bois. 1 vol. in-16, 528 pag. 6 —

Le développement mental chez l'enfant et dans la race, par M. BALDWIN. 7 50

L'expression des émotions et des tendances dans le langage, par B. BOERDON. 7 50

L'écriture et le caractère, par J. CHÉPIEU-X-JANNIN. 4^e éd. refondue. 7 50

Tempérament et caractère suivant les individus, les sexes et les races, par A. FOUILLEZ. 7 50

De l'éducation physique, intellectuelle et morale, par HERBERT SPENCER. 5 —

Les éléments du caractère et leurs lois de combinaison, par P. MALAPERT. 5 —

L'activité mentale et les éléments de l'esprit par F. PAULHAN. 10 —

L'éducation de la volonté, par J. PAYOT. 5 —

L'âme de l'enfant. Développement psychique des premières années, par W. PREYER. 10 —

L'évolution mentale chez l'homme, par G.-J. ROMANES. 7 50

Études sur l'enfance, par JAMES SALLY. 10 —

La fatigue intellectuelle et physique, par A. MOSSO. 2 50

L'imagination et ses variétés chez l'enfant, par F. QUÉTRAT. 2 50

Les caractères et l'éducation morale, par F. QUÉTRAT. 2 50

Mobilier scolaire Système breveté 16437 A. Mauchain

MODÈLE DÉPOSÉ

Pupitre à trois places

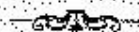
pour

ÉCOLES ENFANTINES



Modèle N° 15

Prix du pupitre avec banc
Fr. 35.—



S'adapte à toutes les tailles des enfants.

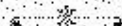
Grandeur : 136 X 81.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 4 positions, pour travaux manuels, lecture, écriture et travail à la planche noire.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité, s'entendre avec l'inventeur.

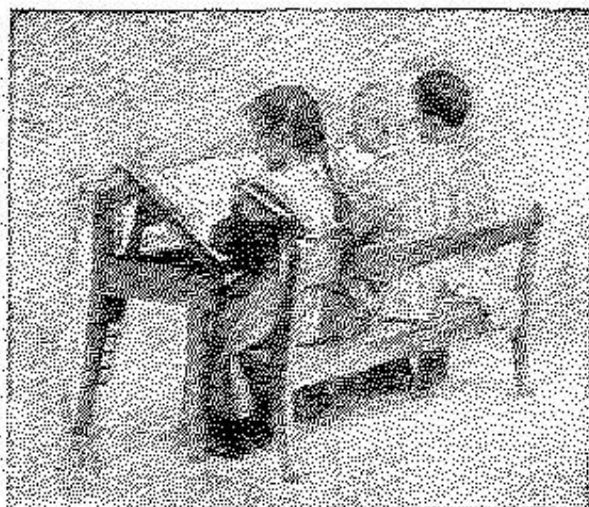


Extrait de la séance d'avril 1898 de l'Institut national de Genève.

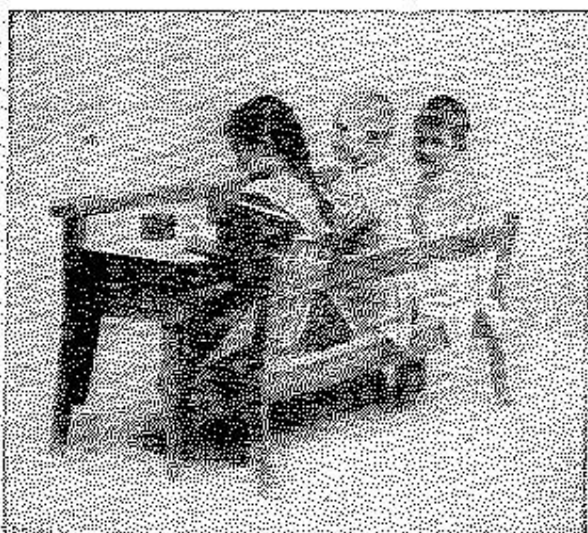
Mlle Dommanget, inspectrice des Ecoles enfantines du canton de Genève, a abordé la question de l'hygiène dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à observer ses lois, surtout au moment où les enfants ont été pris de mauvaises habitudes et dangers pour l'avenir. A ce sujet, la conférencière a présenté une nouvelle invention de M. A. Mauchain, destinée précisément à compléter le matériel scolaire utilisé par les tout petits. C'est un pupitre pour l'école et la famille, d'une conception très simple : le plateau mobile, horizontal, pour les petits travaux manuels, peut prendre toutes les inclinaisons voulues, soit pour lire, soit pour écrire, et peut se relever complètement en arrière, formant ainsi une planche brune (et non noire). Cette disposition, qui répond aux principes les plus stricts de la méthode froebienne, permet de faire travailler tous les enfants en même temps au tableau, le travail à la craie leur donne une grande légèreté de main. De plus, ces petites imaginations étant plus vivement frappées par des objets ou des signes de grandes dimensions, l'enfant se grave beaucoup plus vite dans la tête et sans fatigue, la forme des lettres et la façon de les écrire.

La couleur de la planche a été faite brune au lieu d'être noire comme d'habitude, cela pour éviter les phénomènes d'astigmatisme.

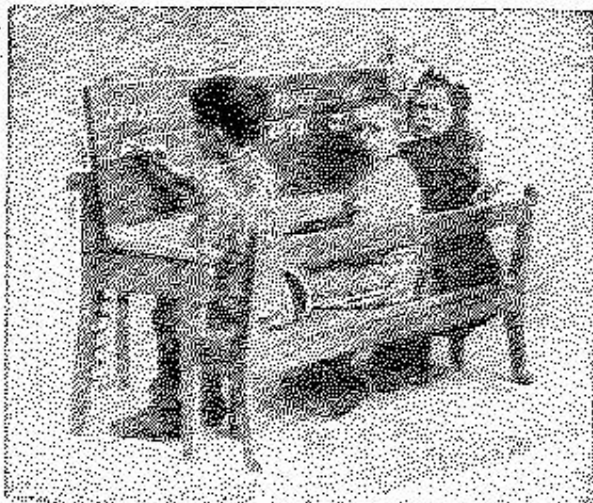
Ce ne sont là que les grands traits de cette nouvelle création qui a prévu les moindres détails. Elle est le complément du matériel scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi approprié à tous les âges.



Position pour la lecture.



Position pour les travaux manuels.



Position pour le travail à la planche inclinée (brune).

Avis aux journaux

Prière aux journaux avec lesquels L'ÉDUCATEUR et L'ÉCOLE faisaient échange de bien vouloir envoyer leurs prochains numéros à l'adresse suivante :

F. Guex, rédacteur, Les Feuillantines, Lausanne.

Voir dans notre premier numéro la liste de nos principaux collaborateurs. La Rédaction recevra en outre avec reconnaissance les articles ou communications qu'on voudra bien lui adresser.

Agenda des écoles

Les membres du Corps enseignant qui n'ont pas souscrit à l'AGENDA DES ÉCOLES peuvent encore le faire auprès du soussigné. Nous leur rappelons qu'il y a là une œuvre de solidarité, le bénéfice étant versé à la Caisse de secours de la Société pédagogique romande.

Nous rappelons aussi que tout ce qui concerne la Gérance de l'Éducateur (annonces, réclames, changements d'adresses, etc.) doit être adressé à

Marius Perrin, instituteur, La Gaité, Lausanne.

Au moment d'imprimer nos bandes, nous prions nos abonnés de bien vouloir nous indiquer les changements qu'il y aurait lieu de faire à leurs adresses.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Rosier , Willems, prof.	Genève.	MM. Dériaz , J.	Dézy.
Groscurin , L., inst.	Genève.	Cornamansaz , F.	Troy.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Rochat , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , L.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sonvilier.	Vissinand , L.	Lausanne.
Duvelsin , H., direct.	Delsmont.	Cloux , E.	Essertines.
Schallier , G., direct.	Porrentruy.	Faillietaz , G.	Gimel.
Gylian , A., inspecteur.	Corgémont.	Lambert , F.	Concise.
Baumgartner , A., ins.	Bière.	Briod , E.	Fey.
Martin , H.	Mézières.		
Neuchâtel.		Suisse allemande.	
MM. Grandjean , A., inst.	Yverdon.	M. Fritsch , Fr., président	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	du <i>Schweizer Lehrer-</i>	
Fribourg.		<i>verein</i> ,	Zürich.
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.		
Tessin : M. Nizzola.			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller à l'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	MM. Perrin , Marius, inst. trésorier,	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic, président effectif.	Lausanne.	Sonnay , instituteur, secrétaire,	Montbéliard 4/Lausanne.
Rudet , L., instituteur, vice-président.	Latry.		